

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1397

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des bulles électorales bientôt dégonflées

DÈS MAINTENANT, l'échéance électorale commande le comportement et les propositions des acteurs politiques. L'important n'est pas de contribuer efficacement à la solution des problèmes qui préoccupent la population, mais de prendre des postures avantageuses au gré de l'actualité immédiate.

Voyez les socialistes. Sans même connaître les premiers résultats de l'enquête administrative et judiciaire – s'agit-il de malversations d'un comptable indélicat ou du dysfonctionnement d'un service ayant échappé au contrôle politique? –, ils exigent la création d'une commission parlementaire à la veille du renouvellement des Chambres.

Voyez les partis bourgeois. Tous promettent de stabiliser la charge fiscale, voire de la réduire, quand bien même ensemble ils disposent déjà d'une confortable majorité parlementaire pour concrétiser leurs propositions. On croirait entendre l'opposition, jusqu'à présent privée des moyens de faire prévaloir son point de vue, alors qu'on a affaire aux forces politiques qui gouvernent le pays. Aucune de ces formations, par contre, ne se risque à préciser les contours d'une nouvelle fiscalité – le poids respectif de l'impôt direct et de la TVA par exemple, ou en-

core les grandes lignes d'une fiscalité écologique. Or c'est bien là que réside l'enjeu de la prochaine législature, puisque l'actuel régime des finances fédérales échoit en 2003.

Même le Conseil fédéral succombe aux sirènes électorales. On ne peut s'expliquer autrement sa récente décision concernant les requérants d'asile et les personnes provisoirement admises. En effet, l'évolution à la baisse du nombre des requêtes ne justifie en rien l'interdiction qui leur est faite de travailler pendant un an sous prétexte d'affaiblir l'attractivité de la Suisse. Cette mesure ne

fera tout au plus qu'encourager le travail au noir, déjà largement pratiqué. Et elle contribuera à alourdir la facture de l'asile, alimentant ainsi à terme le mécontentement d'une partie de la population. Qu'importe, dans l'immédiat l'urgence consiste à barrer la route à l'UDC.

L'important n'est pas de contribuer efficacement à la solution des problèmes qui préoccupent la population, mais de prendre des postures avantageuses au gré de l'actualité

Plus que l'attractivité de la Suisse, c'est celle du parti nationaliste qui fait problème.

Citoyennes et citoyens sont-ils dupes? Probablement de moins en moins. Gageons que cette agitation ne suffira pas à améliorer une participation électorale en baisse constante depuis vingt ans. Et attendons que se réunisse le nouveau Parlement pour que débute le travail sérieux. JD